

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) dans CR
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Cilgnoteurs	av 1	(E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux amère de brouillard	2/ B (E)	
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	1/ à gauche séparé	
Essuie-glace	2/ balais avec/XXX lave-glace	
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 02 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Minibus	
Marque et type	R E N A U L T Master T 35 D	
Homologation		
N°	CH	2676 02
Carrosserie	limousine	
Places	total 18 +)	avant 3
Poids à vide	2145	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 12,45
Poids total	3500	Cylindrée 2444

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Frein auxiliaire : circuit 1 = demi essieu avant circuit 2 = demi essieu avant + essieu arrière.
- §) Équipement : sorties de secours: 1 glace latérale à gauche + porte coulissante de droite (avec signalisation);
nombre de places : écriteau à gauche, à côté du conducteur, sur le cadre de porte.
- +) Sur demande exécution pour le trafic de ligne (code 135) :
Nombre de places assises + debout , indication nb. de places, sorties de secours, dimensions intérieures et les poids sont à contrôler lors de l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation :

135 - Admis seulement pour le trafic de ligne.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 17.07.81
Pratteln, 26.11.84.

Remplace FM CH 2676 C2 du 17.07.81
exécution pour le trafic de ligne

Service fédéral d'homologation

Minibus

R E N A U L T

Master T 35 D
(18 places)

CH 2676 02

Fiche complémentaire

I

Complément du 20.10.82 à Berne - Ni

Conforme aux prescriptions du bruit au 01.10.82, si l'équipement est le suivant:

Transmission/nombre de vitesses : boîte mécanique synchronisée, à 4 ou 5 vitesses

Mesure du bruit : vhc. en marche: voir la fiche des émissions
à l'arrêt : 74,0 dB/A à 3150 t/min. pour ab)

Mesure des gaz : ECE 24; Bacharach = 5,0

20) Minibus

R E N A U L T

Master T 35 D
18 places

CH 2676 02

Fiche complémentaire concernant les émissions I

Complément du 18.11.86 à Berne - Ad

Valeurs de bruit 1.10.86 remplies:

Silencieux : 2 = 428x220x170 mm "φ 107"
365x230x 95 mm "φ 102"

Insonorisation: cuve de réflexion sous le moteur à l'AV;
cuve de réflexion sous le moteur, allant jusqu'au milieu de la boîte
à vitesses

Service fédéral d'homologation

Emissions du bruit

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) i-A	(H) au passage dB/A	(J) à l'arrêt dB/A	min-1	(R) Remarques
8140	m5	5,86	77,5	72,0	3150	ab)

Emissions des gaz

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) i-A	Emissions en g/km			(N) Ralenti CO	min-1	Numéro-ATGE
			(K) CO	(L) HC	(M) NO			

Emissions de fumée

(E) Type du moteur	(O) selon OCE annexe 3			(O+P) selon ECE-24			min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	min-1

(S) Bacharach

Pompe d'injection

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale